**ANNEXE 5**

|  |  |
| --- | --- |
|  | **DECLARATION** **D’ATELIERS PEDAGOGIQUES EDR** |

A remplir par le responsable école de rugby

Le calendrier national des écoles de rugby prévoit 4 dates réservées à l’organisation « d’ateliers pédagogiques » concernant les catégories M8, M10 et M12.

Pour la saison 2018-2019 : 6 octobre, 10 novembre, 1er décembre et 16 mars. Ces 4 journées « ateliers » sont obligatoires et sont organisées sous la responsabilité des CD. Les clubs peuvent également organiser à leur initiative, des journées « ateliers » ou « entraînements en commun » rassemblant 2 ou plusieurs clubs. Ces journées ateliers devront comprendre obligatoirement une partie « travail technique ». Dans ce cas, une simple déclaration (ci-dessous) est demandée par la ligue Occitanie.

Nom du club organisateur

Adresse de la rencontre

Date et heure de la rencontre

Nom du ou des clubs participants

1

2

3

4

Catégories d’âges concernées *(cliquez sur la case correspondante)*

M8 [ ]  M10 [ ]  M12 [ ]

Document à retourner à la Ligue Occitanie par mail : tournoiedrligueoccitanie@gmail.com

Nom du responsable EDR

Date

Signature